La renaissance de la fontaine de Vers l'Eglise aux Charbonnières

Le village des Charbonnières avait ceci de particulier il y a peu encore, c'est qu'il ne possédait en fait de fontaines aucun bassin en pierre, mis à part le petit ouvrage de l'ancien jardin public des Crettets. Ceci alors que les autres agglomérations et hameaux, même les plus modestes, en possédaient au moins un.

Était-on donc radin à ce point-là, en réelles difficultés financières, pas encore mûr pour se décider à ce type d'installation? On ne sait trop. C'était cependant une situation un peu minable par rapport aux localités voisines. On était nettement au-dessous sur ce plan-là. Juste ne faisait-on pas la risée des autres villages.

Cette douloureuse lacune est enfin du domaine du passé. Par la volonté de l'administration communale, désormais propriétaire de la fontaine couverte de Vers l'Eglise, nous voici désormais avec un ensemble entièrement revalorisé : bassin superbe de l'incontournable tailleur de pierre Luc Chappuis de L'Isle et Cuarnens, chèvre et goulot de cuivre ou de bronze de belle élégance, ouverture sur la place afin d'apporter de la lumière et de rendre plus visibles ces beaux éléments, plaisir des yeux, véritable renaissance du site. Bravo !

On l'admirera mieux encore le soir de Noël lors de la distribution de vin chaud au sortir de l'église.

Cette fontaine, dont la source se trouve à proximité de la porcherie, un peu faiblarde en période de sécheresse, avec même parfois une absence totale d'eau, mérite que l'on revisite quelque peu son histoire.

Précisons tout d'abord qu'il faut envisager de manière sérieuse que les habitants du village des Charbonnières, pour leur propre usage ainsi que pour l'abreuvage de leur bétail, avant la mise en place de fontaines, utilisaient l'eau du ruisseau de la Sagne. Celle-ci déjà retenue par un barrage au niveau de la route conduisant du centre aux maisons du haut du village, permettait ensuite de faire mouvoir la roue à aubes du vieux moulin. Puis elle servait encore à mouvoir des bâtiments industriels appelés à disparaître sans doute dans le courant du XVIIIe siècle. Il s'agissait essentiellement d'une scierie, d'où le nom ancien pour le contour du Cygne de contour de la Scie.

Entre les deux, sans doute, un barrage modeste devait retenir le précieux liquide. C'est là que l'on pouvait prendre son eau de consommation - on ne comptait pas les bactéries éventuelles en ce temps-là - , que l'on lavait son linge à des heures prévues, et que l'on abreuvait son bétail.

Pour une eau de qualité supérieure on abandonna ce premier usage pour utiliser les sources à disposition du côté du pied des Ecrottaz, Fontaine Noire et compagnie.

Ce nouveau mode d'alimentation en eau du village, nécessitait bien entendu la pose de ces fameux tuyaux de bois que l'on joignait entre eux avec des joints en fer blanc, appelés « boîtes » que l'on trouve encore dans nos collections d'objets anciens.

On peut situer une telle modification au début du XVIIIe siècle, voir même avant. Une date précise dans tous les cas ne peut être donnée. Pour avoir les premiers renseignements sur le sujet, il faut consulter notre plus ancien livre de procès-verbaux en même temps que de comptes. On peut notamment y lire :

Les chefs du dit hameau ayant remarqué, comme ils l'ont déclaré unanimement, que la sentence rendue par le Noble Châtelain Thomasset et lieutenant Roland le 21 mars dernier occasion les fontaines de l'hameau, quoique rendue très judicieuse, se trouve cependant plutôt à la charge des uns et des autres à cause que cela causerait beaucoup plus de frais au village que du passé. C'est pourquoi il a été convenu de voix unanime que les fontaines se maintiendront au temps futur comme du temps passé sous cette explication que les frais causés et supportés occasion de la dite sentence, tant déboursés que journées admises, se paieront au frais du village, et pour tous les frais des fontaines, tant passé que présent et avenir, chaque bourg du dit hameau les supportera à son propre comme cela s'est fait anciennement, ce qui a été ainsi conclu et arrêté en corps d'assemblée le dit jour que dessus, sous la réserve que les recteurs qui seront établis chaque année auront soin de veiller sur toutes les fontaines du hameau qui pourraient être négligées à l'avenir et d'en faire leur rapport afin que le dit hameau puisse les obliger à y affaire ce qui pourra manquer.

Cette résolution tiendra jusqu'au milieu du XXe siècle, quand les sociétés de fontaine respectives remettront leur gestion au village.

La commune donnera parfois un coup de pouce aux sociétés de fontaine en leur fournissant du bois à bon compte ou même parfois gratuitement. Tant pour les bassins que pour les couverts ou les tuyaux.

On peut suivre l'histoire de cette société de la fontaine de Vers l'Eglise par le biais des livres de comptes ou de procès-verbaux, dont plusieurs sont aux mains de Laurence Kneuss, du Vieux-Cabaret, descendante des Pantalons. Il a tout lieu de croire que des photocopies ont été faites sur lesquelles il serait nécessaire que nous puissions remettre la main. Mais des extraits pourront néanmoins éclairer de manière probante l'histoire ancienne de cette fontaine.

Disons tout de suite qu'avant la construction de l'église en 1833-1834, la fontaine ne pouvait pas porter le nom de Vers l'Eglise. On devait sans doute, l'appeler selon toute vraisemblance la Fontaine du Moulin, puisqu'elle se trouvait à quelques dizaines de mètres de ce bâtiment.

1790, l'un des membres de la société, était Moïse Rochat cadraturier. Il habitait sauf erreur une maison en raponce d'un grand bâtiment qui devait brûler dans l'incendie du quartier en 1866.

Il existe à l'époque un livre de la Société. Celui-ci n'a pas été retrouvé.

¹ AHC, A1, 15 octobre 1746.

On saute à 1834 année de construction de l'église et changement de nom assuré pour la fontaine. Les travaux de proximité ont malmené le couvert de la fontaine qui est à restaurer.

Du 23 juin 1834, les chefs de famille du village des Charbonnières étant assemblés, les recteurs ont proposé s'il ne conviendrait pas de rétablir le couvert de la fontaine proche le cabaret. Après délibération faite, le village a décidé d'être pour la moitié des frais que ce rétablissement coûtera et l'autre moitié à la charge des ténementiers de la fontaine, bien entendu que tout ce qui sera valable de l'ancien couvert sera remployé à la construction du nouveau qui sera fait dans la même direction que l'autre.

Enquête sur les maisons de 1837, ACV, GEB 141/2, p. 54 : Rochat, Jaques Elie, assesseur et indivis, aux Charbonnières, un couvert de fontaine consistant 3 ½ toise... Prix de revient fr. 150. Conservation 6, âge 2 ans. Valeur locative nulle. Prix de vente nul. Juste valeur fr. 110. Bonne charpente.

Tout pour bien faire, en quelque sorte!

On saute cependant directement en 1877 où des travaux importants nécessitent 215 heures de travail à 30 cts, 18 heures de cheval à 50 cts., du sable, une poutre, de la clouterie. 9 maisons jouissent de la fontaine. Cotisation de 3.- par maison, de 0,76 fr. pour chacune des 40 personnes, et 0,737 fr. pour chacune des 40 têtes de bétail.

Il y aura désormais en continu ces listes propres aux cotisations. Citons pour 1889 :

Jules Rochat de l'Epine qui a racheté le Vieux-Cabaret de bise, 6 personnes et 9 têtes de bétail.

Charles Rochat, ancienne auberge, 6 personnes et 9 têtes de bétail.

Eugène Rochat du Cygne, 7 personnes et 3 bêtes.

Emile feu Moïse, 2 personnes.

Rochat frères du Moulin, 5 personnes et 6 bêtes.

Louis de Pierre, 8 personnes et 9 bêtes, 14 en 1882.

Les hoirs de François d'Edouard, 6 personnes, 3 bêtes.

Auguste Rochat feu Moïse (Titouillon), 4 personnes, 8 bêtes.

Jules Rochat Saïset, 4 personnes et 8 bêtes.

La reconstruction du couvert entre 1889 et 1890, coûte 511.- Compter aussi 180.- pour boîtes et chaussée. On dispose donc toujours des tuyaux de bois.

Le régent Guignard qui loge au collège en 1891, est lui aussi taxé, 4 personnes.

La commune du Lieu est citée en 1894, sans doute aussi pour le collège, 5 unités en 1902.

Les noms de personnes changent naturellement au fil des années voire des décennies.

La source Jean Goy est dite Fontaine Noire. Il a fallu 450.- à une certaine époque pour y procéder à des travaux d'entretien, voire de construction.

Retour en arrière. En 1877, selon les PV, on veut faire un règlement copié sur celui de la fontaine de la Maisonnette, au Haut-du-Village.

1894. On construit la route de France.

1895. Plus d'eau. On prévoit des tuyaux de fonte.

A la même époque l'on est obligé de relever le couvert de la fontaine devenu trop bas. Les gens grandissent !

1897. Où l'on envisage de remettre la fontaine au village, actif et passif.

1898. Canalisations de fer, longueur 265 m.

1904. Le bassin est en bois, on décide de le remplacer par un bassin de tôle qui serait fourni par un appareilleur du Sentier.

1906. La société vend sa source de la Fontaine Noire au village. La somme est importante. Il y a tout de lieu de croire que c'est ce qui fera la source alimentant la population dès l'installation d'un réseau d'eau reliant toutes les maisons.

En 1955 la société est en pleine léthargie depuis 1948. Il ne reste plus que 11 francs et des poussières dans la caisse.

1963, la fontaine a été remise au village lors de la réunion parcellaire.

1973. Il ne reste plus que 65.- en caisse. Après la dissolution de la société cette somme sera versée au village. Rapporteur : Jean-Michel Rochat.

La Fontaine de Vers l'Eglise passera à la commune du Lieu en 2010 suite à l'abandon des autorités politiques du village des Charbonnières au profit de la commune, y compris le local et l'alpage de la Palestine.

2022. Revalorisation de la fontaine de Vers l'Eglise, avec pose d'un nouveau bassin, d'une nouvelle chèvre et d'un goulot tout neuf, pavage du sol et ouverture sur le côté nord-est afin de donner de la lumière à cet intérieur autrefois un peu trop sombre pour être accueillant.

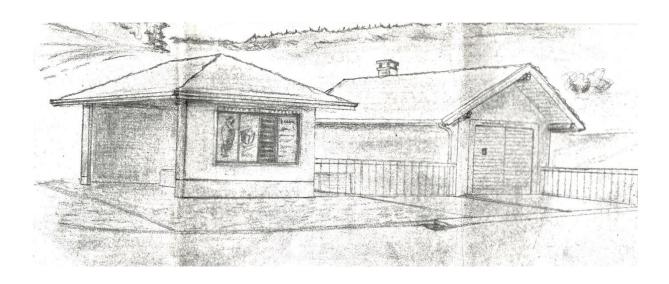
C'est sous celle-ci qu'au début des années soixante les fils à Gaston Rochat laitier, allaient laver les tablars à fromage qu'ils ramenaient ensuite à la laiterie pour les décher contre les parois. Ô souvenirs!

Cette fontaine servait aussi à satisfaire nos soifs d'enfants. Qu'il y ait eu dans le fond du couvert la mention : eau non potable, ne nous effrayait pas.

On l'a toujours eu vue en rentrant à la maison du haut du Crêt du Puits, soit de la laiterie où notre père officiait, soit de chez la grand-mère, dont la maison se situait au Haut-du-Village.



Le quartier du Cygne ou de l'église en 1901. La fontaine couverte de Vers l'église est visible à droite du temple. A gauche le Cygne, à droite le Vieux Moulin. Et ci-dessous un plan de 1950 pour une mise à l'enquête pour l'installation de panneaux publicitaire contre la façade à bise du couvert de la fontaine. A sa droite, le local des pompes.





Ancienne et rare photo de l'église et de la fontaine de proximité vue de l'arrière. Nous sommes ici naturellement avant la construction du local des pompes dont on ignore l'année.

Société de la fontaine "Vers l'église" LES CHARBONNIERES

Les Charbonnières, le 21 janvier 1961

Monsieur J. JAEGGI Géomètre officiel Avenue du Servan, 12 LAUSANNE

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que dans sa séance du 18 janvier écoulé, la société de la fontaine "Vers l'église" a décidé ce qui suit :

- 1/ la dite société se déclare d'accord que sa fontaine passe au chapitre privé du village des Charbonnières ceci à l'occasion des réunions parcellaires.
- 2/ Cette cession ne pourra avoir lieu que pour autant que le village des Charbonnières prenne à sa charge le solde de la dette restante, soit Fr. 400.-, (quatre cents francs), somme due précisément à la bourse du village sus-mentionné.

Veuillez agréer Monsieur, nes salutations distinguées.

Pour la fontaine "Vers l'église":

7,12.

C'est presque la fin!



Mariage d'André Golay au début des années septante.



Le bassin avant sa démolition.



Une belle réalisation.



Lui donner de la visibilité.



Un bassin de luxe taillé par Luc Chappuis de l'Isle. Année 2022, avec les armoires du village des Charbonnières.